AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Jason Neil, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier adjoint de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2021-0035.

Cette session qui sera publique ou à huis clos, se tiendra le 19 mars 2021 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-0035

Lot 5 940 268 du cadastre du Québec, chemin de l'Adiante (Lac Fraser)

Nature de la demande :

Autorisé que le lot projeté 6 391 845 possède largeur de 74,07 mètres à la limite de la bordure du lac au lieu de posséder une largeur minimale de 130 mètres tel que prévu à la grille des usages et normes de la zone habitation H-26 (Bassin du lac Fraser).

Dispositions réglementaires affectées :

- Règlement de lotissement n° 2017-497, Dimensions et superficies minimales des lots, article 12 : Toute opération cadastrale ayant pour but la création d'un lot à bâtir doit respecter les dimensions et superficies minimales prescrites à cet effet à la grille des usages et normes de la zone où doit prendre place le projet.

- Règlement de zonage n° 2017-498, Annexe 2, Grille des usages et normes de la zone habitation H-26 (Bassin du Lac Fraser) : Tout terrain doit avoir une largeur minimale de 130 mètres.

- Règlement de lotissement n° 2017-497, Largeur minimale – Dispositions spécifiques aux lots riverains, article 16, paragraphe 1 : Pour un lot riverain, la largeur minimale prescrite à la grille des usages et normes doit être observée à la limite avant du lot et à la limite de la bordure du lac ou du cours d'eau. Cette dernière mesure doit être prise en droite ligne entre les points de rencontre des lignes de limites latérales du lot et de la ligne des hautes eaux.

CONSIDÉRANT LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES CAUSÉES PAR LE CORONAVIRUS (COVID-19) ET LE FAIT QU'IL EST POSSIBLE QUE LA SÉANCE DU CONSEIL SE TIENNE À HUIS CLOS, QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PAR CETTE DEMANDE PEUT SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DU CONSEIL PAR COURRIEL À secretariat@wentworth-nord.ca , AVANT 16 HEURES, LE 19 MARS 2021.

Donné à Wentworth-Nord, ce 4e jour du mois de mars deux mille vingt et un.

Jason Neil
Directeur général par intérim et secrétaire-trésorier adjoint

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 4e jour du mois de mars deux mille vingt et un.

Jason Neil
Directeur général par intérim et secrétaire-trésorier adjoint